

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Pour-une-seconde-vraiment-generale-ET-technologique>



École & société

Pour une seconde vraiment générale ET technologique

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Dans la nouvelle organisation des enseignements en classe de seconde, les enseignements d'exploration disparaissent et l'accompagnement personnalisé n'est plus obligatoire pour tous. Le SE-Unsa a obtenu l'intégration d'un enseignement numérique et technologique dans un tronc commun élargi.

Un enseignement de sciences numériques et technologiques pour tous

Dans le projet ministériel, les enseignements d'exploration technologiques deviennent des enseignements facultatifs, ce qui les affaiblit et cautionne l'idée que l'orientation vers la voie technologique est une orientation qui ne se construit pas mais se subit.

Le SE-Unsa a défendu un contre-projet d'enseignement optionnel technologique ou numérique obligatoire dans la grille horaire de tous les élèves.

Le ministère a pris en compte en partie notre proposition et l'enseignement de « sciences numériques » dans le tronc commun est remplacé par un enseignement de « sciences numériques et technologiques » avec un horaire d'une heure et demie.

Le SE-Unsa suivra avec attention les travaux du Conseil Supérieur des Programmes pour que ce nouvel enseignement soit conçu pour que les supports de travail soient technologiques, en lien avec les spécialités des séries technologiques.

Une ambition pour la voie technologique

Pour le SE-Unsa, proposer à tous les élèves de seconde des enseignements technologiques, quelle que soit la filière qu'ils choisiront en première, est le meilleur moyen de renforcer l'attractivité de la voie technologique et de favoriser une orientation choisie dans ses différentes séries.

C'est pourquoi il a également demandé et obtenu l'ajout d'un enseignement optionnel technologique tertiaire dont l'appellation n'est pas encore stabilisée (management et gestion, management et entrepreneuriat, économie et gestion,...) dans les enseignements facultatifs.

Un tronc commun enrichi complété par des enseignements optionnels

Par ailleurs, la logique d'exploration disparaît dans la nouvelle seconde au profit de l'intégration de deux nouveaux enseignements de tronc commun, les SES et « Enseignement numérique et technologique ».

Des enseignements optionnels complètent l'offre et incluent tous les enseignements optionnels existants (sauf EPS 5 heures) et tous les ex-enseignements d'exploration technologiques. Les langues et cultures de l'Antiquité peuvent être choisies en plus d'une autre option.

Un accompagnement personnalisé revu

L'accompagnement personnalisé (AP) n'est plus obligatoire pour tous. En classe de seconde, les marges d'autonomie sont augmentées, passant de 10,5 heures à 12 heures par division, ce qui devrait permettre de mettre en oeuvre cet AP en fonction des besoins identifiés. L'AP doit être largement consacré à l'accompagnement des choix d'orientation. Pour le reste, il doit être ciblé maths et français après des tests d'évaluation à l'entrée en seconde. Une vision très restrictive des besoins des élèves...

Pour une seconde vraiment générale ET technologique

En résumé, le ministère propose une nouvelle seconde plus « traditionnelle » que la seconde « Chatel » : les enseignements d'exploration passent à la trappe et l'AP n'est plus obligatoire pour tous. Un choix qui en rassurera certains et qui décevra ceux qui avaient investis les « nouveautés » de la réforme Chatel. Les 12 heures de marge horaire devraient permettre d'assurer des groupes à effectif réduit tout en laissant quelques heures pour les projets des équipes qui souhaiteront continuer à s'investir dans les démarches de projet et d'accompagnement. Mais c'est dans chaque établissement que ces choix seront effectués.

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE ÉLÈVE

Enseignements communs	
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Education physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	0h30
Sciences numériques et technologiques	1h30

Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation	Selon les besoins
Heures de vie de classe	Selon les besoins

Enseignements optionnels	
1 enseignement général au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3h
Langue vivante C (a) (b)	3h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (d)	3h
1 enseignement technologique au choix parmi	
Management et gestion	
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture - design	1h30
Atelier artistique	6h
	72h annuelles

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

Pour une seconde vraiment générale ET technologique

- (b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
- (c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.
- (d) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.
- (e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.